

Hélène Accettola

« Le rôle d'élue est un engagement au quotidien qui me stimule et me motive »



Être au service des autres. C'est ce qui fait avancer Hélène Accettola et l'a conduite à s'engager pour la commune. Adjointe au maire en charge de l'éducation depuis 2014, l'élue poursuit le travail entrepris lors du précédent mandat afin d'atteindre son objectif : favoriser le bien-être et la réussite scolaire des élèves berjalliens, en luttant contre le décrochage scolaire, en améliorant les conditions d'apprentissage, en finançant les classes de découvertes, les sorties pédagogiques et les activités sportives par l'intermédiaire de subventions scolaires.

Quel est le point commun entre l'enseignement et le poste d'élue ?

À première vue, la question semble ardue mais pour Hélène Accettola, ancienne professeure, la réponse est d'une évidence naturelle : « Ces deux fonctions ont la particularité d'être au service des autres et de créer du lien avec eux. J'ai toujours apprécié ce rapport humain et, quand est venue l'heure de ma retraite, je me suis demandée ce que je pouvais faire pour mon pays, vers quelle autre forme d'engagement je pouvais aller. Je voulais continuer à transmettre les valeurs que j'ai pu enseigner auparavant car les enjeux de l'éducation sont énormes. » C'est après une rencontre avec Vincent Chriqui qu'elle décide de s'investir dans la politique locale : « Il suscite l'enthousiasme, la confiance, la motivation et laisse toute la latitude nécessaire pour mener une délégation. Ce sont ces qualités qui m'ont conduite à m'engager », se remémore la 4^e adjointe au maire en charge de l'éducation avant d'ajouter : « Le rôle d'élue est un engagement au quotidien qui me stimule et me motive car nous sommes confrontés à des problématiques qu'il faut résoudre rapidement. »



« Grâce à l'implication des agents municipaux, nous n'avons connu que quelques fermetures de classes pour cause de Covid-19. »

Et l'éducation n'est pas avare en problèmes, notamment pendant cette période de crise sanitaire où il a fallu redoubler d'efforts pour donner toutes les chances aux enfants de suivre leurs cours le plus normalement possible : « Pendant le confinement, nous avons dû nous mobiliser afin d'accompagner les familles. Nous avons prêté des ordinateurs, nous avons lancé une plateforme d'aide aux devoirs. Grâce à l'implication des agents municipaux, nous n'avons connu que quelques fermetures de classes pour cause de Covid-19. La seule déception est de ne pas avoir pu continuer comme nous le voulions nos projets en matière de restauration scolaire, notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais aussi en poursuivant l'éducation au goût, à une alimentation variée et saine. Hélas, avec le protocole sanitaire, impossible de mettre tout cela en place. J'espère que nous pourrons relancer nos projets à la rentrée. L'école primaire est un âge où ce type d'actions a le plus d'effets sur l'évolution des habitudes alimentaires. »

Heureusement, cette année très particulière n'a pas freiné sa délégation dans son objectif premier d'assurer le bien-être et la réussite scolaire des jeunes berjalliens : « Ce deuxième mandat s'inscrit dans la continuité du premier. Nous nous penchons toujours sur la remise en état progressive de tous nos bâtiments, sur la création de places supplémentaires dans les restaurants scolaires. 1050 enfants étaient inscrits cette année, soit plus de 15%. L'ouverture du restaurant de l'école de l'Oiselet ou de l'école Jean-Rostand nous permet de répondre à cette augmentation. Nous continuons également notre plan informatique pour que, à termes, toutes les écoles disposent de vidéos projecteurs interactifs et de matériel informatique. Nous organisons des activités ludiques, sportives, éducatives... pendant les temps de périscolaire et discutons avec de plus en plus d'enseignants pour généraliser l'aide aux devoirs le soir. Une "ouverture de cartables" est dispensée par les agents du périscolaire afin d'aider les enfants dans leurs devoirs. Enfin, ces derniers auront la chance, à partir de la rentrée, de bénéficier d'un accès supplémentaire à la culture en assistant à des pièces qui leur sont particulièrement destinées en compléments des PLEA (Plans locaux à l'éducation artistique). Le but est de tout mettre en œuvre pour ouvrir au monde et à la culture afin éviter le plus possible le décrochage scolaire », conclut Hélène Accettola.